

CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT

N°01/DO/SDFS/DAL/SA/2018

La direction opérationnelle de Biskra lance un concours d'architecture national restreint portant:

**ETUDE ET SUIVI DE LA REALISATION D'UN SIEGE ADMINISTRATIF
R+4 DEVANT ABRITER UNE DIRECTION OPERATIONNELLE
ET UNE AGENCE COMMERCIALE DE BISKRA**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent concours d'architecture national restreint s'adresse aux architectes inscrits au tableau national de l'Ordre des Architectes, aux bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études nationaux publics ou privés, agréés en architecture.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter, munis d'une demande établie sur papier à en-tête les désignant nommément et du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après:

**Direction Opérationnelle de BISKRA
Sous-Direction: Fonctions Support
Département Achat et Logistique
Bureau des marchés**

Boulevard Hamouda Ahmed Ben Abderazek, BISKRA

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre le versement de la somme de cinq mille (5.000,00) DA le paiement se fera auprès de la banque **BNA agence 386 au compte n°001003860300000054 clé 82.**

Les offres doivent être composées de:

1- Une offre Technique : une enveloppe fermée, anonyme de format A3 (42,00*27,90) cm contenant un pli cacheté comportant l'offre technique.

2- Une offre des prestations et financière : une enveloppe fermée, anonyme de format A1 (84,10*59,40) cm contenant deux plis cachetés séparés. L'un comportant l'offre prestation, le second l'offre financière, l'enveloppe de l'offre financière doit être de format A3.

L'enveloppe de l'offre technique sera placée dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE BISKRA

«Offre à ne pas ouvrir»

Concours d'architecture national restreint

N°01/DO/SDFS/DAL/SA/01/2018

ETUDE ET SUIVI DE LA REALISATION :

**« D'UN SIEGE ADMINISTRATIF R+4 DEVANT ABRITER UNE DIRECTION
OPERATIONNELLE ET UNE AGENCE COMMERCIALE DE BISKRA »**

Les candidats doivent déposer en premier lieu leurs offres techniques, accompagnées obligatoirement de l'ensemble des documents demandés dans le cahier des charges sous peine de rejet. La date de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 jusqu'à 12h00** à partir de la première date de parution du présent concours dans la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les candidatures qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les candidats sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à la dresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.